

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 31 mars 2008 – Convocation du 25 mars 2008

Compte rendu affiché le 7 avril 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON-GUILLAUME, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.  
M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND ; Mme BARTHOD par M. MARTIN-RABAUD.

**Absents représentés**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	27
Votants	29
Exprimés	29

### **Objet : Subvention aux associations**

Comme chaque année, il convient de définir les subventions versées aux associations. Ces subventions apparaissent à l'article 6574 du Budget Primitif.

Après recensement des différentes demandes, des propositions ont été faites à la Commission des Finances du 25 février 2008.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Ouï l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 24 janvier 2008,
- Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 25 février 2008,
- Vu le Budget Primitif 2008,
- **DÉCIDE de l'attribution des subventions aux associations suivantes conformément à la liste ci-annexée,**
- **PRECISE que ces dépenses figurent à l'article 6574 du Budget Communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions aux associations locales sur les bases définies ci-dessus.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 31 mars 2008  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/04/2008
- Publication ou affichage le 01/04/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1<sup>er</sup> avril 2008  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.